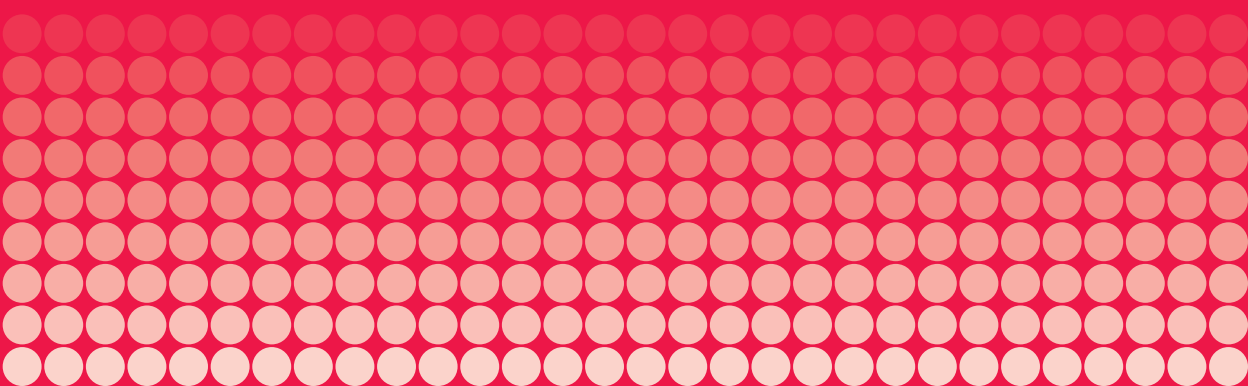


SIPRI YEARBOOK 2011

**Armaments,
Disarmament and
International
Security**

Résumé en français



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm) est un institut indépendant de recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle, et le désarmement. Créé en 1966, le SIPRI fournit des données, des analyses et des recommandations sur la base de sources ouvertes, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux médias et à tout public intéressé.

GRIP – GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Créé à Bruxelles en 1979, le GRIP étudie les questions de sécurité au sens large, notamment la prévention, la gestion et la résolution des conflits, en particulier en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi le rôle de l'Union européenne en matière de défense et de sécurité, la production d'armements, les doctrines et les programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 70 Solna, Sweden
Telephone: +46 8 655 97 00
Fax: +46 8 655 97 33
Email: sipri@sipri.org
Internet: www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ



Chaussée de Louvain, 467
B-1030 Bruxelles
T +32 (0)2 241 84 20
F +32 (0)2 245 19 33
admi@grip.org
www.grip.org

LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2011* présente des données originales sur les dépenses militaires mondiales, les transferts d'armes internationaux, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés majeurs et les opérations de paix multilatérales notamment, ainsi que des analyses pointues sur les aspects importants du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationales. Publié pour la première fois en 1969, le *Yearbook* est écrit par des chercheurs du SIPRI et des experts extérieurs invités.

Cette brochure résume le contenu du *SIPRI Yearbook 2011* et propose des échantillons de données et d'informations dans ses appendices et ses annexes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. Sécurité internationale, armements et désarmement	2
1. La corruption et le commerce des armes : la loi bafouée	3
Partie I. Sécurité et conflits, 2010	
2. Ressources et conflit armé	4
3. Opérations de paix : un consensus fragile	6
Partie II. Dépenses militaires et armements, 2010	
4. Dépenses militaires	8
5. Production d'armements	10
6. Transferts d'armes internationaux	12
7. Forces nucléaires mondiales	14
Partie III. Non-prolifération, contrôle des armements et désarmement, 2010	
8. Contrôle des armements nucléaires et non-prolifération	15
9. Matières chimiques et biologiques : réduire les menaces à la sécurité	16
10. Contrôle des armes classiques et confiance militaire	17
11. Contrôles stratégiques du commerce : contrer la prolifération des armes de destruction massive	18
Annexes : Conventions sur le contrôle des armements et le désarmement, organes internationaux de coopération pour la sécurité, chronologie	20

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP)



INTRODUCTION. SÉCURITÉ INTERNATIONALE, ARMEMENTS ET DÉSARMEMENT

BATES GILL

Les recherches et les conclusions présentées dans le *SIPRI Yearbook 2011* mettent en évidence l'apparition, ces dernières années, de trois thèmes importants en matière de sécurité : une influence des acteurs non étatiques de plus en plus intense, l'émergence de puissances mondiales et régionales ainsi qu'une inefficience, une incertitude et une faiblesse institutionnelles croissantes.

Le système de gouvernance de la sécurité – c'est-à-dire, les institutions, les accords et les processus qui gèrent la sécurité mondiale et régionale, les armements et le désarmement – subit une pression intérieure et extérieure grandissante. Bon nombre d'organisations chargées de promouvoir la paix et la sécurité éprouvent de plus en plus de difficultés à générer la volonté politique et les ressources financières nécessaires pour accomplir leur mandat ou instaurer les mécanismes de gouvernance adéquats.

La sécurité mondiale devient plus dynamique, complexe et transnationale et génère des flux sans cesse plus importants d'informations, de personnes, de capitaux et de biens. Si les États continuent d'être les acteurs dominants de la sécurité, le *SIPRI Yearbook 2011* souligne l'influence croissante – à la fois positive et négative – d'acteurs non étatiques ou quasi étatiques sur la sécurité mondiale et régionale. Bien que difficiles à mettre en œuvre, des

partenariats et d'autres formes de coopération avec des acteurs non étatiques pourraient constituer un grand pas en avant.

Les puissances qui prenaient autrefois l'initiative de renforcer la gouvernance aux niveaux mondial et régional sont aujourd'hui moins aptes à le faire et ont été affaiblies par la crise financière mondiale. Alors que les observateurs de la situation sécuritaire internationale commentent souvent le rôle et l'impact de plus en plus importants des « nouvelles puissances » aux plans mondial et régional, le *SIPRI Yearbook 2011* fournit une base d'information factuelle et analytique à ces débats et anticipe les implications. Les institutions chargées de la gouvernance mondiale et régionale de la sécurité doivent accélérer l'intégration équitable de ces puissances, par exemple en augmentant le nombre de membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et en attribuant un rôle plus actif au Groupe des 20 économies les plus importantes (G20) en matière de sécurité.

Vu l'ampleur de ces défis, le monde se prépare sans doute à affronter une période difficile d'incertitude et de fragilité croissantes, caractérisée par une diffusion des risques et des menaces. Le SIPRI et le *SIPRI Yearbook* continueront d'observer et analyser avec diligence ces développements ainsi que d'autres évolutions liées à la sécurité internationale, aux armements et au désarmement.



1. LA CORRUPTION ET LE COMMERCE DES ARMES : LA LOI BAFOUÉE

ANDREW FEINSTEIN, PAUL HOLDEN ET BARNABY PACE

Selon certaines études, la corruption dans le commerce des armes représente environ 40% de l'ensemble de la corruption qui touche les transactions mondiales. Ce fléau grève lourdement les pays acheteurs et vendeurs, sape la responsabilité des institutions démocratiques et détourne de précieuses ressources qui devraient être affectées à des besoins sociaux pressants.

La corruption est favorisée par certaines caractéristiques systémiques du commerce des armes, dont deux sont particulièrement importantes. Premièrement, ce commerce est intrinsèquement lié à la sécurité nationale, ce qui exempte bien des contrats de toute surveillance et obligation de rendre des comptes. Deuxièmement, le secteur de la sécurité nationale favorise l'apparition d'une petite coterie de courtiers, de revendeurs et de fonctionnaires dotés des autorisations appropriées liées à ce domaine. Ces relations étroites jettent le flou sur les limites entre l'État et l'industrie et incitent à reléguer à l'arrière-plan les considérations légales.

Le désormais célèbre contrat d'armement avec l'Afrique du Sud en 1999 illustre bien les types et causes de corruption dont il est question ici. Une série de décisions extrêmement douteuses et des paiements en faveur d'importants décideurs lors du processus de sélection ont permis de garantir le choix de certains contractants. Il s'agit par exemple de l'achat de l'avion d'entraînement Hawk auprès de British

Aerospace (aujourd'hui BAE Systems). Le Bureau des fraudes graves en Grande-Bretagne a en particulier identifié 115 millions GBP (207 millions USD) de versements de « commissions » effectués par BAE à des conseillers, « officiels » et « secrets », liés au contrat.

Les mécanismes politiques de surveillance – comme les commissions d'enquête parlementaires et indépendantes – ont été mis à l'écart et harcelés par le pouvoir exécutif afin d'empêcher une enquête adéquate sur la transaction, sapant ainsi la nouvelle et fragile démocratie de l'Afrique du Sud. De considérables sommes d'argent ont été détournées vers ces contrats – quelque 30% de dépenses liées au contrat auraient notamment pu être évitées – alors qu'elles auraient sans doute dû être utilisées pour remédier aux conséquences dévastatrices de l'apartheid.

Afin de combattre la corruption dans le commerce des armes, les accords multilatéraux – comme un traité sur le commerce des armes – devraient prévoir des clauses interdisant la corruption et instaurant des mécanismes contraignant leur mise en œuvre. Les gouvernements nationaux pourraient eux aussi instaurer une série de réformes, par exemple une période de transition obligatoire entre les emplois au sein de l'État et dans l'industrie de l'armement. Ces réformes ne vont pas sans une volonté politique, qui, à son tour, exige que le public exprime son refus du *statu quo*.



2. RESSOURCES ET CONFLIT ARMÉ

NEIL MELVIN ET RUBEN DE KONING

CONFLITS ARMÉS MAJEURS, 2010

En 2010, on comptait 15 conflits armés majeurs actifs dans 15 endroits du monde.

	Localisation des conflits
<i>Afrique</i>	Rwanda*↓ Ouganda*↓ Somalie↑ Soudan↑
<i>Amériques</i>	Colombie États-Unis*↓ Pérou↓
<i>Asie</i>	Afghanistan↑ Inde (Cachemire) Myanmar (Karen)↑ Pakistan*↓ Philippines↑
<i>Moyen-Orient</i>	Irak↓ Israël (Territoires palestiniens)↓ Turquie (« Kurdistan »)*↑

Pour un conflit territorial, le territoire disputé figure entre parenthèses après le nom du pays. Tous les autres conflits sont gouvernementaux.

* Les combats de ces conflits se déroulent aussi dans d'autres lieux.

↑/↓ Augmentation/baisse du nombre de victimes liées aux combats par rapport à 2009.

Seuls 4 des conflits armés majeurs en 2010 étaient territoriaux ; 11 étaient gouvernementaux. À l'exception de l'année 2007, les conflits gouvernementaux ont été plus nombreux que les conflits territoriaux pour chaque année de la période 2001-2011.

Pour la 7^e année consécutive, aucun conflit majeur interétatique actif n'a été enregistré en 2010. Durant la décennie 2001-2010, seuls 2 conflits armés majeurs sur un total de 29 étaient interétatiques.

Ces deux dernières décennies, le rapport entre ressources naturelles et risque de conflit est réapparu comme un enjeu clé de la sécurité internationale. Le débat actuel concernant le lien entre ces ressources et le déclenchement, la durée et la fin des conflits dans le monde est axé sur trois perspectives : les théories économiques de la violence ; les facteurs environnementaux – en particulier liés au changement climatique – en tant que multiplicateurs de risques de conflits ; et la géopolitique des ressources.

Ces trois axes mettent en évidence les manières directes et indirectes dont les ressources peuvent provoquer un conflit. Par exemple, tant le manque de ressources que la dépendance vis-à-vis de celles-ci peuvent interagir avec certaines faiblesses institutionnelles et sociales et créer les conditions de déclenchement d'un conflit. Les éléments clés en sont le commerce informel ou illicite et les groupes criminels violents se livrant à l'exploitation illégale et au commerce des ressources naturelles. De même, la dépendance excessive des nations vis-à-vis des revenus générés par les ressources naturelles est étroitement associée à la faiblesse des États, voire à leur faillite, ce qui peut favoriser l'émergence de groupes armés.

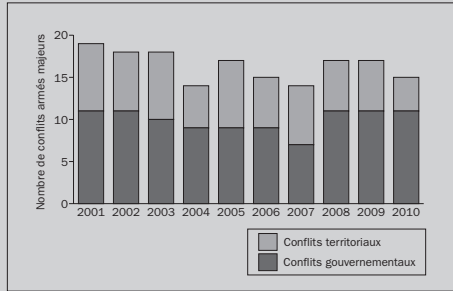
L'apparition de grands marchés de consommateurs en Asie, principalement en Chine et en Inde, a également fait de ces questions une priorité à l'agenda



sécuritaire international. La demande et le prix des marchandises ayant atteint des niveaux record, plusieurs organisations internationales, gouvernements, entreprises et la société civile ont lancé des initiatives visant à atténuer les interactions entre les enjeux liés aux ressources et les conflits. Par ailleurs, des systèmes de veille relative aux conflits et d'alerte précoce ont été mis sur pied, et des efforts ont été consentis pour inscrire la gestion des ressources aux programmes de construction de la paix.

Plusieurs initiatives de haut niveau ont été lancées pour réguler le commerce illégal des ressources. La plus remarquable est le Processus de Kimberley sur les « diamants des conflits ». Les dispositions des législations nationales, comme le Dodd-Frank Act aux États-Unis, sont conçues pour entraver le commerce des « ressources des conflits ». Toutefois, les tentatives de gestion des différents aspects des ressources naturelles et leur lien avec les conflits et la sécurité – notamment les efforts pour réguler le commerce tout en garantissant l'accès au marché – ont mis en évidence l'équilibre complexe que requièrent ces initiatives. Par conséquent, il conviendrait d'inclure des cadres plus efficaces de gouvernance mondiale des ressources dans les efforts internationaux visant à atténuer et finalement briser les liens entre ressources et conflits.

Conflits armés majeurs, par type, 2001-10



L'INDICE MONDIAL DE LA PAIX 2011

L'indice mondial de la paix (GPI) cherche à déterminer les facteurs culturels et les institutions associés à la paix. Il classe 153 pays selon leur état de paix relatif sur la base de 23 indicateurs.

Rang	Pays	Score
1	Islande	1,148
2	Nouvelle-Zélande	1,279
3	Japon	1,287
4	Danemark	1,289
5	République tchèque	1,320
36	France	1,697
149	Corée du Nord	3,092
150	Afghanistan	3,212
151	Soudan	3,223
152	Irak	3,296
153	Somalie	3,379

L'Islande a retrouvé la première place grâce au retour de sa stabilité politique. Les nations insulaires sont généralement bien classées, la plupart dans la moitié supérieure du GPI, tout comme les petits pays stables et démocratiques.

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 2A, « Patterns of major armed conflicts, 2001-10 », par Lotta Themnér et Peter Wallensteen, Uppsala Conflict Data Program (UCDP), appendice établi à partir de la base de données de l'UCDP <http://www.ucdp.uu.se/database/>; et de l'appendice 2B, « The Global Peace Index 2010 », par Camilla Schippa et Daniel Hyslop, de l'Institute for Economics and Peace.



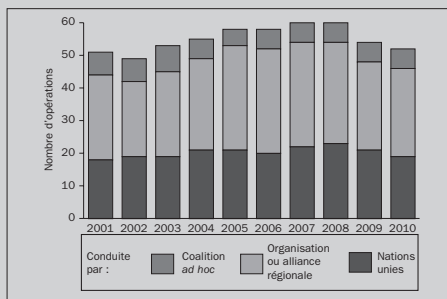
3. OPÉRATIONS DE PAIX : UN CONSENSUS FRAGILE

THIERRY TARDY

OPÉRATIONS DE PAIX, 2010

Au total, 52 opérations de paix multilatérales ont été menées en 2010, à 33 endroits différents. Deux d'entre elles se sont clôturées en 2010, la 2^e année consécutive au cours de laquelle le nombre d'opérations a diminué.

Nombre d'opérations de paix, 2001-10



La tendance à la hausse du nombre total de personnes déployées dans le cadre des opérations de paix poursuit son accélération, avec des augmentations totales de 20% entre 2009 et 2010, pour atteindre le chiffre de 262 842, dont 91% de personnel militaire, 6% de forces de police civile et 3% de personnel civil.

Cette importante augmentation est principalement due au renforcement de l'opération de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF), dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), dont les troupes ont augmenté de 84 146 personnes en 2009 à 131 730 en 2010, soit une augmentation de 57%. Pour la 5^e année consécutive, l'ISAF a été

Le large consensus sur les principes, l'objectif et les méthodes des opérations de paix contemporaines est de plus en plus fragile. Les principales caractéristiques des opérations de paix de l'ONU sont continuellement révisées, tandis qu'une compréhension commune de leurs objectifs supposés fait de plus en plus cruellement défaut. Les opérations de paix souffrent des différences du degré d'engagement des différentes catégories d'États, des divergences sur certains paramètres clés d'intervention ainsi que d'une discontinuité normative entre acteurs étatiques établis et nouveaux.

Après la vague de déploiements de cette dernière décennie, les opérations de l'ONU semblent avoir atteint un palier et viser aujourd'hui davantage la consolidation. Pourtant, les besoins du maintien et de la construction de la paix demeurent élevés, même si les opérations sont de plus en plus contestées par les pays hôtes et leur efficacité menacée en raison d'une sur-sollicitation et d'un soutien politique faible. Parallèlement à cela, le consensus dont jouissaient les opérations de paix est compromis par la nature même du modèle libéral promu par les acteurs du maintien et de la construction de la paix.

La question se pose de savoir jusqu'où peut aller la communauté internationale pour établir et maintenir la paix tout en conservant une légitimité d'intervention ainsi qu'un certain degré



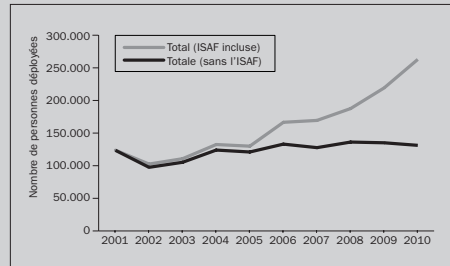
d'acceptabilité à tous les niveaux dans les pays hôtes.

Dans ce contexte, le consensus sur les opérations de paix est potentiellement remis en cause par l'engagement croissant des puissances régionales émergentes, en particulier le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud. Si leurs contributions amènent un changement quantitatif aussi bien que qualitatif dans les opérations de paix, elles peuvent aussi constituer une menace pour la prédominance des pays du Nord en termes d'agenda. Ces puissances émergentes adoptent une approche principale, avec certaines conceptions de la souveraineté, de la non-ingérence et de l'appropriation locale, qui peuvent avoir un impact sur les mandats même des opérations de paix.

Si, toutefois, les normes et les pratiques actuelles ont en effet été remises en question par les puissances émergentes, le désaccord avec les visées normatives des pays du Nord ne s'est pas encore matérialisé. Affichant jusqu'à présent un degré élevé de pragmatisme, ces puissances ont conformé leurs politiques aux pratiques courantes plutôt que de suivre un chemin fondamentalement différent. On peut se demander si le maintien de la paix – une activité relativement discrète – vaut bien, pour ces pays, l'affrontement que les divergences normatives pourraient provoquer. Autrement dit, quel sera le rôle joué par ces puissances émergentes dans la construction d'un nouveau consensus sur les opérations de paix ?

L'opération de paix multilatérale la plus importante. En effet, le nombre de soldats déployés par l'ISAF dépassait le nombre total d'effectifs déployés par toutes les autres opérations réunies.

Personnel déployé en opérations de paix, 2001–10



L'ONU continue d'être la principale organisation conductrice d'opérations de paix en 2010. L'Union africaine (UA) a été la seule organisation, avec l'OTAN, à augmenter de manière significative ses déploiements de personnel.

Opérations de paix, par organisation, 2010

Organisation conductrice	Nombre d'opérations	Total du personnel déployé
Nations unies	20	103 404
Union africaine	1	7 999
CEEAC	1	880
CEI	1	1 452
OEA	1	30
OSCE	7	363
OTAN	3	140 354
UE	12	4 606
Coalitions <i>ad hoc</i>	6	3 754
Total	52	262 842

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 3A, « Multilateral peace operations, 2010 », par Sigrún Andrésdóttir, et reposent sur la base de données du SIPRI sur les opérations de paix multilatérales : <<http://www.sipri.org/databases/pko/>>.



4. DÉPENSES MILITAIRES

SAM PERLO-FREEMAN, JULIAN COOPER, OLAWALE ISMAIL, ELISABETH SKÖNS
ET CARINA SOLMIRANO

DONNÉES SUR LES DÉPENSES MILITAIRES, 2010

En 2010, les dépenses militaires ont augmenté de 1,3% en termes réels, pour atteindre 1 630 milliards USD. Plus lent que les années précédentes, ce taux de croissance est partiellement dû aux effets à retardement de la crise économique mondiale.

Les croissances les plus rapides de dépenses militaires ont été enregistrées en Amérique du Sud (5,8%), en Afrique (5,2%) et en Océanie (4,1%). Dans la région Asie et Océanie, l'augmentation s'élevait à 1,4% à peine, l'un des taux les plus bas de ces dernières années, alors que les dépenses militaires ont diminué de 2,8% en Europe.

Dépenses militaires, par région, 2010

Région	Dépenses (Mds USD)
Afrique	30,1
Afrique du Nord	10,6
Afrique subsaharienne	19,5
Amériques	791
Amérique centrale et Caraïbes	6,5
Amérique du Nord	721
Amérique du Sud	63,3
Asie et Océanie	317
Asie centrale et méridionale	52,1
Asie orientale	211
Océanie	25,7
Asie du Sud-Est	28,7
Europe	382
orientale	65,5
occidentale et centrale	316
Moyen-Orient	111
Total mondial	1 630

Les chiffres sont en USD courants (2010).

Si la tendance mondiale à la hausse des dépenses militaires a été dominée par les États-Unis, de nombreuses puissances régionales émergentes (ou ré-émergentes – Chine, Brésil, Inde, Russie, Afrique du Sud et Turquie) l'ont également suivie. Tous ces pays jouissent d'une croissance économique rapide et jouent des rôles politique et économique clés dans leur région respective, voire parfois au plan mondial. Ces six pays se développent également en tant que puissances militaires et s'engagent dans d'importants programmes de modernisation militaire. La Turquie mise à part, toutes ont augmenté leurs dépenses dans ce domaine, souvent très rapidement.

Les raisons de cette modernisation et de ces dépenses à la hausse varient. Dans les six pays, elle est rendue possible principalement grâce à la croissance économique ; dans aucun d'eux, les dépenses militaires n'ont augmenté plus vite que le produit intérieur brut (PIB) depuis 2001. La croissance économique peut aussi être un facteur direct (les salaires des soldats suivent les augmentations générales de salaires par exemple).

Les dépenses militaires peuvent être motivées par un conflit en cours. L'Inde, en conflit de longue date avec le Pakistan et au Cachemire, affronte à présent aussi la rébellion naxalite en pleine expansion. En Turquie, en revanche, la baisse d'intensité du conflit avec le PKK est un facteur de diminution des dépenses militaires.



Par ailleurs, les conflits et les rivalités régionaux incitent ces pays à ne pas demeurer à la traîne, même lorsque les relations sont pacifiques. La Chine s'inquiète de l'écrasante présence militaire américaine en Asie, en particulier en raison du conflit potentiel concernant Taiwan. De son côté, l'Inde est préoccupée par la force militaire croissante de la Chine, étant donné leurs différends frontaliers et leur rivalité quant à leur influence respective dans l'Océan indien. La Russie, quant à elle, considère l'expansion de l'OTAN comme une menace potentielle, sinon déjà réelle. Même en l'absence de rivalités régionales, les États peuvent être motivés par l'ambition d'atteindre le statut de puissance militaire, comme c'est le cas du Brésil, de l'Afrique du Sud et, de plus en plus, de la Turquie.

Des dépenses militaires élevées peuvent susciter la controverse lorsqu'existent des besoins sociaux plus pressants. Au Brésil, cette tension a récemment conduit à modifier les priorités budgétaires concernant les dépenses militaires. Récemment en Afrique du Sud, les importants contrats d'armements ont été sévèrement critiqués d'une part parce qu'ils détournent des fonds destinés à combattre la pauvreté et à favoriser le développement et d'autre part parce qu'ils sont entachés de corruption. En Inde, toutefois, la critique de la société civile à l'égard des dépenses militaires est compensée par la grande préoccupation de la population au sujet du Pakistan.

Le top 10 des dépenses militaires, 2010

Pays	Dépenses (Mds USD)	Part mondiale (%)
1 États-Unis	698	43
2 Chine	[119]	[7,3]
3 Royaume-Uni	59,6	3,7
4 France	59,3	3,6
5 Russie	[58,7]	[3,6]
6 Japon	54,5	3,3
7 Arabie saoudite	45,2	2,8
8 Allemagne	[45,2]	[2,8]
9 Inde	41,3	2,5
10 Italie	[37,0]	[2,3]
Total mondial	1 630	

[] = estimations du SIPRI. Les dépenses sont exprimées en USD courants (2010).

Les 10 pays aux dépenses militaires les plus élevées en 2010 représentaient 75% des dépenses militaires mondiales. Les États-Unis représentaient à eux seuls 43%, loin devant la Chine, qui occupe la 2^e place.

La part du PIB consacrée par ces pays à leurs dépenses militaires (le fardeau militaire) varie considérablement, d'à peine 1% dans le cas du Japon à 10,4% pour l'Arabie saoudite. Toutefois, seuls 3 des 10 pays les plus dépensiers – la Russie, l'Arabie saoudite et les États-Unis – ont un fardeau militaire qui dépasse la moyenne mondiale de 2,6%.

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 4A, « Military expenditure data, 2001–10' », par Sam Perlo-Freeman, Olawale Ismail, Noel Kelly, Elisabeth Sköns et Carina Solmirano, et reposent sur la base de données du SIPRI sur les dépenses militaires (SIPRI Military Expenditure Database) : <http://www.sipri.org/databases/milex/>.



5. PRODUCTION D'ARMEMENTS

SUSAN T. JACKSON

LE TOP 100 DU SIPRI EN 2009

Le Top 100 du SIPRI classe les plus importants groupes d'armement dans le monde (en dehors de la Chine), selon leurs ventes d'armes.

Les 10 principales firmes productrices d'armements, 2009

Firme (pays)	Ventes (mio USD)	Profits (mio USD)
1 Lockheed Martin	33 430	3 024
2 BAE Systems (Royaume-Uni)	33 250	-70
3 Boeing	32 300	1 312
4 Northrop Grumman	27 000	1 686
5 General Dynamics	25 590	2 394
6 Raytheon	23 080	1 976
7 EADS (trans-Europe)	15 930	-1 060
8 Finmeccanica (Italie)	13 280	997
9 L-3 Communications	13 010	901
10 United Technologies	11 110	4 179

Sauf indication contraire, les firmes sont basées aux États-Unis. La colonne Profits englobe toutes les activités de la firme, y compris les ventes non militaires.

En 2009, les ventes d'armes des firmes classées au Top 100 sont restées généralement élevées. Les ventes totales du Top 100 ont augmenté de 14,8 milliards USD pour atteindre 400,7 milliards USD.

Pour la première fois, une entreprise koweïtienne – Agility, qui vend des services à caractère militaire – est entrée au Top 100, au 34^e rang. Les ventes d'armes de quelques-uns des plus grands producteurs russes ont chuté malgré l'investissement ininterrompu du gouvernement russe dans l'industrie.

La crise financière de 2008 et la récession économique mondiale qui l'a suivie n'ont pas empêché la tendance à la hausse des ventes des producteurs d'armes et des entreprises de services à caractère militaire. Parallèlement à cela, l'industrie de l'armement a bénéficié d'acquisitions de grande échelle en 2010, dans un contexte d'augmentation générale des activités d'acquisition, y compris par des pays non membres de l'OCDE sur des marchés d'armements de l'OCDE. Les réductions de dépenses militaires proposées en 2010 en Europe occidentale et aux États-Unis auront sans doute un impact sur les producteurs d'armes, dans une mesure qui reste toutefois à déterminer.

Les firmes en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale – ces régions qui dominent le Top 100 du SIPRI et l'ensemble de l'industrie mondiale de l'armement – ont également affiché une certaine faculté de reprise, compte tenu de la récession économique.

En tant que petits pays de l'OCDE hors région euro-atlantique dont plusieurs producteurs d'armes figurent au Top 100 du SIPRI pour 2009, les cas d'Israël, de la Corée du Sud et de la Turquie illustrent les efforts mis en place par des petits États pour développer des industries d'armements compétitives au niveau mondial. Les infrastructures technologiques et industrielles dont dispose chacun de ces pays ont déterminé quand et dans quelle mesure ont été



intégrés les développements technologiques dans la production domestique d'armements et si cette intégration a débouché sur une sophistication technologique propre.

L'accès à des technologies d'armement par le biais de transferts est également un facteur clé du développement des industries domestiques d'armements. La nécessité d'un investissement compensatoire en échange d'importants contrats d'achats d'armements peut conduire à des transferts de technologie, bien que les États-Unis imposent des limites aux réexportations de leur technologie. En revanche, le financement domestique de la recherche et du développement permet un contrôle national sur la technologie qui en découle.

Part des ventes d'armes par nation ou région au Top 100 du SIPRI de 2009

Région/ pays	Nb. de firmes	Ventes d'armes (Mds USD)
États-Unis	45	247,2
Europe occidentale	33	120,3
Russie	6	9,2
Japon	4	6,5
Israël	3	6,3
Inde	3	4,5
Corée du Sud	2	1,9
Koweït	1	2,5
Singapour	1	1,5
Canada	1	0,7
Turquie	1	0,6
Total	100	400,7

Les chiffres se réfèrent aux ventes d'armes des firmes du Top 100 ayant leur siège dans le pays ou la région respectifs, en incluant les ventes de leurs filiales étrangères. Ils ne représentent donc pas uniquement les armes produites dans le pays ou la région.

ACQUISITIONS DANS L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT, 2010

Si 2009 n'enregistre aucune acquisition de compagnies d'armements supérieure à 1 milliard USD, 3 sont à signaler en 2010.

Les principales acquisitions dans l'industrie d'armement des pays de l'OCDE, 2010

Firme acheteuse	Firme achetée	Valeur de la transaction (mio USD)
Babcock	VT Group	2 000
Cerberus Capital Management	DynCorp	1 500
Triumph Group	Vought Aircraft	1 440

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 5A, « The SIPRI Top 100 arms-producing companies, 2009 », par Susan T. Jackson, et de l'appendice 5B, « Major arms industry acquisitions, 2010 », par Vincent Boulanin.

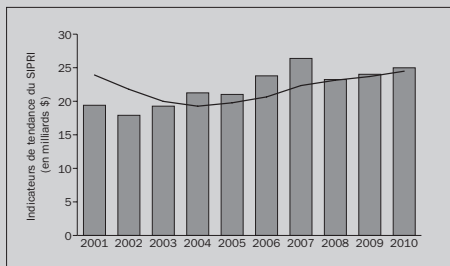


6. TRANSFERTS D'ARMES INTERNATIONAUX

PAUL HOLTOM, MARK BROMLEY, PIETER D. WEZEMAN
ET SIEMON T. WEZEMAN

LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES CLASSIQUES LOURDES

Évolution des transferts d'armes classiques lourdes, 2001-10



L'histogramme désigne les totaux annuels et la courbe indique l'évolution de la moyenne sur 5 ans (placée la dernière année de chaque période de 5 ans).

Les 5 plus gros exportateurs d'armes classiques lourdes, 2006-10

Exportateur	Part des exportations mondiales (%)	Principaux clients (part des transferts)
États-Unis	30	Corée du Sud (14%) Australie (9%) EAU (8%)
Russie	23	Inde (33%) Chine (23%) Algérie (13%)
Allemagne	11	Grèce (15%) Afrique du Sud (11%) Turquie (10%)
France	7	Singapour (23%) EAU (16%) Grèce (12%)
Royaume-Uni	4	États-Unis (23%) Arabie saoudite (19%) Inde (10%)

Entre 2006 et 2010, le volume des transferts internationaux d'armes classiques lourdes a augmenté de 24% par rapport à 2001-2005, poursuivant sa tendance à la hausse.

Les États-Unis et la Russie ont été les plus grands exportateurs d'armes classiques lourdes en 2006-2010, représentant 53% du volume des exportations. Les pays d'Asie ont été les plus grands importateurs. Les considérations relevant de l'économie et de la politique étrangère continuent de jouer un rôle central dans leurs décisions respectives concernant les exportations d'armements. L'administration des États-Unis a proposé une réforme de ses contrôles sur les exportations afin d'empêcher que ses armes et technologies n'aboutissent aux mains d'adversaires et afin de faciliter les transferts aux alliés. En 2010, la Russie a décidé d'annuler la livraison de systèmes de défense aérienne S-300 à l'Iran, décision significative pour sa réputation de fournisseur « fiable ».

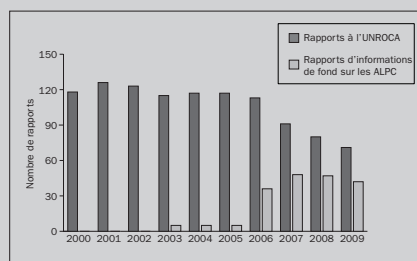
La principale région importatrice en 2006-2010 a été la région Asie et Océanie (représentant 43% des importations d'armes classiques lourdes), suivie par l'Europe (21%) et le Moyen-Orient (17%). L'Inde a été la plus grande importatrice d'armes classiques lourdes en 2006-2010, repoussant la Chine à la 2e place. La Corée du Sud (6%), le Pakistan (5%) et la Grèce (4%) représentent les autres plus grands importateurs.



Bien que l'Inde et le Pakistan aient tous deux importé de grandes quantités d'armes pour contrer les menaces extérieures à la sécurité, les défis sécuritaires intérieurs sont actuellement les plus pressants pour le Pakistan et une grande source de préoccupations pour l'Inde. Cette dernière est la cible d'une concurrence intense entre fournisseurs pour des transactions se comptant en milliards de dollars, en particulier pour des avions de combats et des sous-marins. Le Pakistan s'appuie sur l'aide militaire américaine et sur des prêts chinois à taux réduits pour la plupart de ses acquisitions. Ces deux pays resteront sans doute parmi les principaux importateurs dans les années à venir.

Les États membres de l'UE sont tenus d'appliquer des critères relatifs à la prévention des conflits dans leurs décisions concernant les demandes de licences d'exportations. Un cadre a été élaboré afin de leur permettre d'harmoniser l'interprétation de ces critères, de même que ceux qui concernent les droits humains et le développement économique. En 2006-2010, toutefois, les divisions entre membres de l'UE sont devenues particulièrement évidentes s'agissant de l'interprétation des critères relatifs à la prévention des conflits en ce qui concerne Israël, la Géorgie et la Russie. Ces différences s'expliquent en grande partie par une longue tradition de commerce d'armes et de liens sécuritaires avec certains États, ainsi que plus généralement par des intérêts économiques et de sécurité nationale.

Rapports soumis à l'UNROCA, 2000-2009



LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE TRANSFERTS D'ARMEMENTS

Le caractère officiel et accessible au public des données sur les transferts d'armes est important pour évaluer les politiques des États en matière d'exportations et d'achats d'armements. La publication de ces données est toutefois une question délicate pour presque tous les États.

Le Registre des armes classiques de l'ONU (UNROCA) est le principal mécanisme international de transparence officielle en matière de transferts. La récente tendance à la baisse de la participation des États à l'UNROCA s'est poursuivie en 2010. Seuls 72 États ont soumis des rapports sur ces transferts en 2009, et 43 de ces soumissions d'informations portaient sur les transferts d'armes légères et de petit calibre (ALPC).

Depuis le début des années 1990, un nombre croissant de gouvernements a publié des rapports nationaux sur les exportations d'armes.

Ces faits et données sont tirés du chapitre 6, appendice 6A, « The suppliers and recipients of major conventional weapons », du SIPRI Arms Transfers Programme, et de l'appendice 6C, « Transparency in arms transfers », par Mark Bromley et Paul Holtom. Ils reposent partiellement sur la base de données du SIPRI sur les transferts d'armements : <<http://www.sipri.org/databases/armstransfers/>>.



7. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

SHANNON N. KILE, VITALY FEDCHENKO, BHARATH GOPALASWAMY
ET HANS M. KRISTENSEN

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2011

Pays	Têtes déployées	Autres têtes	Total
États-Unis	2 150	6 350	8 500
Russie	2 427	8 570	11 000
Royaume-Uni	160	65	225
France	290	10	300
Chine	..	200	240
Inde	..	80–100	80–100
Pakistan	..	90–110	90–110
Israël	..	80	80
Total	5 027	15 500	20 530

Toutes les estimations sont approximatives et datées de janvier 2011.

STOCKS ET PRODUCTION MONDIAUX DE MATÉRIAUX FISSILES, 2010

En 2010, les stocks mondiaux d'uranium hautement enrichi (UHE) atteignaient environ 1 270 tonnes (sans compter les 208 tonnes devant être détruites). Les stocks militaires mondiaux de plutonium séparé s'élevaient à quelque 237 tonnes et les stocks civils, à 248 tonnes.

La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit de l'UHE et du plutonium. L'Inde, Israël et la Corée du Nord ont principalement produit du plutonium, et le Pakistan, principalement de l'UHE destiné à des armes. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile possèdent une certaine capacité à produire des matières fissiles.

Ces faits et données sont tirés du chapitre 7 et de l'appendice 7A, « Global stocks and production of fissile materials, 2010 », par Alexander Glaser et Zia Mian de l'International Panel on Fissile Materials.

En janvier 2011, huit États possédaient plus de 20 500 armes nucléaires, dont des armes opérationnelles, en réserve, en stockage actif et inactif et des armes intactes en attente de démantèlement. De ce total, plus de 5 000 armes nucléaires sont déployées et prêtes à être utilisées, et près de 2 000 d'entre elles sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

Les cinq États nucléaires légalement reconnus par le Traité de non-prolifération de 1968 (TNP) – la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis – sont soit en train de déployer de nouvelles armes nucléaires soit en ont annoncé l'intention. Aucun ne semble prêt à renoncer à ses arsenaux nucléaires dans un avenir prévisible.

L'Inde et le Pakistan, qui, avec Israël, sont des États nucléaires *de facto* hors TNP, continuent de développer de nouveaux systèmes de missiles balistiques et de croisière capables de transporter des armes nucléaires et développent leur capacité à produire des matières fissiles à des fins militaires. Israël semble en attente d'évaluation des développements du programme nucléaire iranien.

La Corée du Nord est soupçonnée d'avoir produit suffisamment de plutonium pour fabriquer quelques têtes nucléaires, mais aucune information publique ne permet de vérifier qu'elle possède bien des armes nucléaires opérationnelles.



8. CONTRÔLE DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES ET NON-PROLIFÉRATION

SHANNON N. KILE

Les initiatives bilatérales et multilatérales visant à promouvoir le désarmement nucléaire et la non-prolifération ont progressé en 2010. Le 8 avril, la Russie et les États-Unis signaient le Traité sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives (New START), qui prévoit de nouvelles réductions de leurs forces nucléaires stratégiques déployées. Le traité préserve les principaux éléments du régime de vérification globale contenu dans le Traité START de 1991 échu, un des moyens par lesquels la Russie et les États-Unis surveillaient mutuellement leurs forces nucléaires stratégiques. Après l'entrée en vigueur de New START le 5 février 2011 toutefois, les perspectives à court terme de négocier des réductions plus en profondeur des forces nucléaires russes et américaines étaient faibles.

En mai 2010, la 8e Conférence quinquennale de révision du Traité de non-prolifération (TNP) a été largement saluée. Les États participants y ont adopté par consensus un document final contenant des recommandations destinées à faire progresser les principes et objectifs du traité, y compris des mesures d'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les discussions ont toutefois révélé des divisions profondes et persistantes entre les États parties – en particulier entre détenteurs et non-détenteurs de l'arme nucléaire – sur les buts et objectifs fondamentaux

du TNP, semant le doute sur la possibilité de progresser dans la mise en œuvre des mesures proposées.

Par ailleurs, les États-Unis ont organisé en 2010 le Sommet sur la sécurité nucléaire, rassemblant des chefs d'État et de gouvernement pour réfléchir à la façon de réduire le risque de terrorisme nucléaire et augmenter la sécurité des matières et installations nucléaires. Si la réunion n'a pas donné lieu à de nouvelles initiatives communes, certains États participants ont annoncé des mesures d'adoption ou de mise en œuvre de quelques conventions, accords et mesures existants pour renforcer la sécurité nucléaire et combattre le trafic illicite de matières nucléaires.

Peu d'avancées ont été réalisées en 2010 pour résoudre les controverses de longue date sur les programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord, au centre des préoccupations internationales. Celles-ci sont montées d'un cran lorsque la Corée du Nord a révélé avoir construit une usine d'enrichissement d'uranium non préalablement déclarée. En Iran, l'AIEA est demeurée incapable de résoudre les questions liées aux activités nucléaires potentiellement militaires, alors que ce pays connaissait des problèmes techniques avec son programme d'enrichissement de l'uranium.



9. MATÉRIAUX CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES : RÉDUIRE LES MENACES À LA SÉCURITÉ

JOHN HART ET PETER CLEVESTIG

En 2010, les États ont continué à développer, aux niveaux international, national et régional, des stratégies de prévention et de réparation des effets d'un éventuel abus de matériaux chimiques ou biologiques toxiques à des fins hostiles. Les États parties à la convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines de 1972 (CABT) ont tenu les dernières réunions du processus intersessions de 2007-2010 et se sont préparés à la 7e Conférence des États parties, prévue en décembre 2011. Les évolutions scientifiques et technologiques, comme les sciences chimiques et biologiques qui se chevauchent sans cesse davantage, constituent pour la CABT un défi majeur, qui revêtira une grande importance dans les années à venir.

Le nouveau Directeur général de l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) a mis sur pied un panel consultatif pour évaluer la mise en œuvre de la Convention de 1993 sur les armes chimiques (CAC). L'Iran et la Russie ont demandé si le Royaume-Uni et les États-Unis avaient pleinement respecté les dispositions de la CAC en matière de déclaration et avaient vérifié, au regard de l'OIAC, la destruction des munitions chimiques retrouvées en Irak en 2003.

Le Panel doit réfléchir aux activités postérieures à la destruction des stocks d'armes chimiques, peu après 2012, et au rôle de la convention en matière de

soutien à la paix et la sécurité internationales après que l'essentiel de ces stocks aura été détruit. À défaut, la perception de la valeur opérationnelle de ce régime au quotidien risque de s'éroder. La définition de ce qui constitue le non-respect d'une obligation contenue dans une convention est un sujet récurrent que les États doivent continuer d'aborder de manière active et constructive.

Lors de la réunion d'experts de la CABT, le Bureau des Nations unies pour le désarmement a décrit les développements du mécanisme mis en place par le Secrétaire général pour enquêter sur les allégations d'utilisation d'une arme biologique : 41 pays ont désigné un total de 237 experts et 42 laboratoires associés, comme préconisé par une résolution de l'AG des Nations unies en 2006.

Selon plusieurs rapports publiés en mai 2010, une inhabituelle tache des feuilles a fortement endommagé les récoltes de pavots en Afghanistan, causant une diminution d'environ 48% du rendement de l'opium dès 2009. Certains ont soupçonné une induction délibérée de la maladie, allégations qui soulignent la difficulté de distinguer entre les violations fondamentales du droit international et le rôle éventuel joué par une certaine forme de conflit légal, politisé, dont le but est de dénigrer le comportement d'autres États.



10. CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES ET CONFIANCE MILITAIRE

ZDZISLAW LACHOWSKI

Le contrôle des armes classiques et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) ont continué de susciter l'intérêt et le dialogue en 2010. Le dialogue européen sur le contrôle des armes a progressé sur deux fronts : le régime du Traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE) et celui du Document de Vienne sur les MDCS, tous deux adaptés pour la dernière fois en 1999. Cette « relance » s'est traduite par de nouveaux efforts de mise à jour des deux régimes, ainsi que par de nombreuses propositions visant à établir la confiance. Elle s'intégrera dans le concept général du travail qui attend l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans ce domaine et qui se poursuivra bien au-delà de 2010.

Alors que le Traité FCE est resté en suspens en raison du désaccord de la Russie quant à son équité et son adéquation, les États parties ont exploré plusieurs possibilités pour résoudre le blocage. La proposition faite en juin 2010 par l'OTAN de développer un nouveau cadre pour renforcer le contrôle et la transparence dans le domaine des armes classiques en Europe a préparé le terrain d'un dialogue constructif, la Russie reconnaissant que ses intérêts sécuritaires sont pris au sérieux.

L'approche proposée quant au Document de Vienne sur les MDCS semble réalisable et redonne de la valeur à ces mesures de confiance dans le dialogue militaro-sécuritaire. Tel que confirmé

lors de la 2e conférence de révision du Traité « Ciel ouvert ». Ainsi, l'expérience des dernières années a amené les États participants de l'OSCE à consentir d'importants efforts pour adapter cet instrument utile d'ouverture, de transparence et de garantie afin qu'il réponde aux risques et défis actuels et émergents.

Le contrôle des armements en Europe dépend toutefois dans une grande mesure des intérêts stratégiques des principaux acteurs sur la scène euro-atlantique. L'issue neutre du sommet de l'OSCE à Astana, au Kazakhstan, a mis un frein à la volonté de briguer des objectifs ambitieux dans ce domaine.

Au niveau mondial, de nombreux États partagent à présent un intérêt pour un traité sur le commerce des armes (TCA), bien qu'il n'apparaisse pas encore de piste claire pour se mettre d'accord sur le texte d'un tel traité. En effet, les États n'ont pas atteint de consensus sur le champ d'application ni sur d'autres paramètres du traité, en ce compris le type d'armes qu'il est censé couvrir ; les normes à appliquer lors des décisions sur les importations et les exportations ; et les façons d'échanger, suivre et vérifier l'information. La réunion du comité préparatoire sur le TCA de juillet 2010 à New York a permis de progresser mais de nombreuses questions ouvertes doivent encore être résolues en 2011 et 2012.



11. CONTRÔLES STRATÉGIQUES DU COMMERCE : CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

SIBYLLE BAUER, AARON DUNNE ET IVANA MIČIĆ

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES, 2010

29 embargos multilatéraux obligatoires étaient en vigueur en 2010, s'appliquant à un total de 16 cibles, comprenant des gouvernements, des forces non gouvernementales et un réseau transnational. 12 étaient imposés par les Nations unies ; 16 par l'UE et 1 par la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest).

Le Conseil de sécurité des Nations unies n'a pas imposé de nouvel embargo en 2010, mais a élargi celui qui était imposé à l'Iran. Un embargo onusien a été levé : celui de la Sierra Leone.

Dix des 16 embargos de l'UE étaient une application directe d'embargos dictés par les Nations unies. Deux embargos de l'UE sur les armes divergeaient de ceux de l'ONU en termes de champ d'action et de couverture et 4 n'avaient pas de contrepartie onusienne. En 2010, l'UE a imposé un nouvel embargo à travers la mise en œuvre de l'embargo de l'ONU sur l'Érythrée imposé en décembre 2009, et a levé son embargo sur la Sierra Leone. Celui-ci était une mise en œuvre d'un embargo onusien. Le seul embargo imposé par la CEDEAO était aussi le seul autre imposé par une organisation multilatérale en 2010.

D'importantes violations d'embargos de l'ONU sur la Côte d'Ivoire, l'Iran, la Corée du Nord et la Somalie ont été rapportées en 2010.

Autrefois axés principalement sur le contrôle des exportations, le débat international sur la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et les activités associées englobent à présent un ensemble plus vaste d'activités, dont le contrôle du transit, du transbordement, du financement et du courtage. Cette évolution reflète la nature changeante du marché des programmes d'ADM et la nécessité d'adopter de nouveaux concepts juridiques et instruments d'application pour contrer la menace de voir un acteur étatique ou non étatique obtenir ou développer des ADM.

Conformément à cela, pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les normes applicables au contrôle du commerce, les pays ont commencé à développer, aux plans domestique, régional et international, leurs initiatives de renforcement des capacités et d'assistance technique. Ceci s'applique en particulier à la Résolution 1540, qui contraint tous les États à établir des contrôles domestiques afin de prévenir la prolifération des ADM et de leurs systèmes de transport. En 2010, les Nations unies ont clôturé une série de séminaires régionaux et sous-régionaux de sensibilisation et d'assistance à la mise en œuvre de cette résolution.

L'Union européenne a répondu aux exigences de la résolution en adoptant en 2009 une réglementation révisée sur les biens à double usage, qui étend les



contrôles, au-delà des exportations, au transit et au courtage. En 2010, elle a commencé à élargir le champ d'action géographique et thématique de sa coopération en matière de non-prolifération.

La coopération internationale renforcée est complétée par des mesures coercitives destinées à changer le comportement des acteurs étatiques et non étatiques qui sont largement considérés comme posant des menaces à la sécurité internationale. Il s'agit notamment des sanctions de l'ONU qui visent à contrer le financement de la prolifération et à interdire les mouvements des biens liés à la prolifération. Dans le cas du financement de la prolifération, le Groupe d'action financière (GAFI) s'est révélé un véhicule relativement efficace d'informations et de conseils sur la mise en œuvre de contre-mesures.

Embargos multilatéraux sur les armes en vigueur en 2010

Embargos des Nations unies

Al-Qaïda, les Talibans et acteurs et entités associés

République démocratique du Congo (FNG)

Côte d'Ivoire

Érythrée

Iran

Irak (FNG)

Corée du Nord

Liban (FNG)

Liberia (FNG)

Sierra Leone (FNG)

Somalie

Soudan (Darfour)

Embargos sur les armes de l'UE

Al-Qaïda, les Talibans et acteurs et entités associés*

Chine

République démocratique du Congo (FNG)*

Côte d'Ivoire*

Érythrée*

Guinée

Iran

Irak (FNG)*

Corée du Nord*

Liban (FNG)*

Liberia (FNG)*

Myanmar

Sierra Leone (FNG)*

Somalie (FNG)*

Soudan

Zimbabwe

Embargos sur les armes de la CEDEAO

Guinée

FNG = Forces non gouvernementales.

* = Ces dix embargos de l'UE sont des applications d'embargos dictés par l'ONU. Les autres embargos de l'UE diffèrent de leur équivalent onusien ou n'en ont pas.

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 11A, « Multilateral arms embargoes, 2010 », par Pieter D. Wezeman et Noel Kelly.



ANNEXES

NENNE BODELL

Les annexes contiennent

- des résumés de traités, conventions, protocoles et accords multilatéraux et bilatéraux relatifs au contrôle des armements et au désarmement, ainsi que les listes des signataires et des États parties,
- des descriptions des principales organisations internationales et intergouvernementales, les structures chargées de l'application des traités et les régimes de contrôle des exportations, dont les objectifs sont la promotion de la sécurité, la stabilité, la paix et le contrôle des armements ; et répertorie leurs membres ou participants, et
- des descriptions des principaux événements survenus en 2010 concernant les armements, le désarmement et la sécurité internationale.

Traités sur le contrôle des armements et le désarmement en vigueur au 1er janvier 2011

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres



- fins hostiles (Convention ENMOD)
- 1977 Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « Convention sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1995 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 1999 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives

Traités non encore en vigueur au 1er janvier 2011

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 2010 Convention de l'Afrique centrale sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa)



LES ÉTUDES DU SIPRI

Le SIPRI nourrit un vaste programme de recherche en constante évolution. Ce programme est perpétuellement mis à jour et très demandé. Le SIPRI est reconnu mondialement comme un institut fiable et objectif. Il fait autorité auprès des décideurs politiques, des académies, des médias et du public. Toutes les recherches du SIPRI sont basées sur des sources ouvertes qui peuvent être vérifiées de manière indépendante.

Chine et sécurité mondiale

Sécurité euro-atlantique

Santé et sécurité mondiales

Sécurité et gouvernance en Afrique

Tendance des conflits armés

Maintien et construction de la paix

Dépenses militaires

Industrie de l'armement

Transferts d'armes internationaux

Non-prolifération nucléaire

Contrôle des armes chimiques et biologiques

Contrôle des armes classiques

Contrôle des exportations

Armes légères et de petit calibre



LES BASES DE DONNÉES DU SIPRI

Les bases de données du SIPRI constituent le fondement d'une grande partie de ses recherches et analyses et sont une source inégalée d'informations de base sur les armements, le désarmement et la sécurité internationale.

Facts on International Relations and Security Trends (FIRST)

FIRST (Données sur les tendances en relations et sécurité internationales) est un système fédéré de banques de données sur des sujets liés aux relations et à la sécurité internationale, accessible à travers une seule et unique interface utilisateur intégrée.

<http://www.sipri.org/databases/first/>

SIPRI Multilateral Peace Operations Database

Base de données de toutes les opérations de paix (ONU et autres) menées depuis 2000, y compris leur lieu, dates de déploiement et opération, mandat, pays participants, effectifs, coûts et pertes humaines.

<http://www.sipri.org/databases/pko/>

SIPRI Military Expenditure Database

Base de données contenant des chronologies cohérentes des dépenses militaires de 172 pays depuis 1988. Elle permet de comparer ces dépenses entre les pays en devises locales, à prix courants, en USD, à prix et taux de change constants, ainsi qu'en termes de part du PIB.

<http://www.sipri.org/databases/milex/>

SIPRI Arms Transfers Database

Base de données contenant des chronologies cohérentes des dépenses militaires de 172 pays depuis 1988. Elle permet de comparer ces dépenses entre les pays en devises locales, à prix courants, en USD, à prix et taux de change constants, ainsi qu'en termes de part du PIB.

<http://www.sipri.org/databases/armstransfers/>

SIPRI Arms Embargoes Database

Base de données fournissant des informations sur tous les embargos multilatéraux sur les armes depuis 1988.

<http://www.sipri.org/databases/embargoes/>



PUBLICATIONS RÉCENTES DU GRIP

- *Armes légères dans l'est du Congo - Enquête sur la perception de l'insécurité* (ouvrage collectif) – Livre du GRIP, 302-303, 2011
- *L'ONU et le contrôle des embargos sur les armes – Entre surveillance et vérification* (Virginie Moreau) – Rapport du GRIP 2011/3
- *Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2011* (Luc Mampaey) – Rapport du GRIP 2011/1
- *Contrôle des transferts d'armes : L'exemple des États francophones d'Afrique subsaharienne* (Virginie Moreau, Cédric Poitevin et Jihan Seniora) – Rapport du GRIP 2010/5
- *Armes légères – Gestion des frontières terrestres et trafic illicite* (Jihan Seniora et Cédric Poitevin) – Rapport du GRIP 2010/3
- *La convention sur les armes à sous-munitions : un état des lieux* (Bérangère Rouppert) – Rapport du GRIP 2009/9
- *Annuaire sur les armes légères 2010 – Des gangs, des groupes et des armes* (Small Arms Survey, 2010, traduction et adaptation GRIP)
- *Annuaire sur les armes légères 2009 – Les ombres de la guerre* (Small Arms Survey, 2009, traduction et adaptation GRIP)
- *La République centrafricaine et les armes légères – Une poudrière régionale* (Small Arms Survey, 2010, traduction et adaptation GRIP)
- *Armés mais désœuvrés : groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO* (Small Arms Survey, 2006, traduction et adaptation GRIP)

Ces publications, ainsi que d'autres, se trouvent sur www.grip.org. Ce site présente également les différents projets et activités du GRIP.

Pour toute information sur les publications du SIPRI, veuillez consulter <http://books.sipri.org>



COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2011

SIPRI Yearbook 2011: Armaments, Disarmament and International Security

Publié par Oxford University Press (OUP) en juillet 2011, au nom du SIPRI

ISBN 978-0-19-969552-2, relié, 562 pages, £100/\$185

Les acquéreurs de l'édition imprimée auront également la possibilité d'accéder au *SIPRI Yearbook* en ligne, <<http://www.sipriyearbook.org/>>.

Le *SIPRI Yearbook 2011* peut également être commandé en librairie, sur la plupart des sites de ventes de livres en ligne ou directement auprès d'OUP, en ligne <<http://www.oup.com/>>, par téléphone (Royaume-Uni : +44 1536-741 017; États-Unis : +1 800-451 7556), fax (Royaume-Uni : +44 1536-454 518; États-Unis : +1 919-677 1303) ou par e-mail (Royaume-Uni : book.orders@oup.co.uk; États-Unis : customers@oup-us.org).

Pour de plus amples informations : <<http://www.sipri.org/yearbook/>>

TRADUCTIONS

Le *SIPRI Yearbook 2011* sera traduit en :

- chinois, par le China Arms Control and Disarmament Association (CACDA), Beijing, <<http://www.cacda.org.cn/>>
- russe par l'Institute of World Economy and International Relations (IMEMO), Moscou, <<http://www.imemo.ru/>>
- ukrainien par le Razumkov Centre (Ukrainian Centre for Economic and Political Studies, UCEPS), Kyiv, <<http://www.uceps.org/>>

Veuillez contacter ces organisations pour de plus amples détails.

SIPRI YEARBOOK 2011

Armaments, Disarmament and International Security

Le SIPRI Yearbook est un recueil de données et d'analyses portant sur :

- la sécurité et les conflits
- les dépenses militaires et l'armement
- la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement

Ce fascicule est un résumé de la 42^e édition du SIPRI Yearbook, qui couvre les évolutions en 2010 dans les domaines suivants :

- conflits armés majeurs
- opérations de paix multilatérales
- dépenses militaires
- production d'armements
- transferts d'armes internationaux
- forces nucléaires mondiales ; stocks et production de matières fissiles
- contrôle des armes nucléaires et non-prolifération
- contrôle des matières chimiques et biologiques
- contrôle des armes classiques et confiance militaire
- contrôles stratégiques du commerce
- embargos multilatéraux sur les armes

Il propose également des études sur les thèmes suivants :

- la corruption et le commerce des armes
- les ressources et les conflits armés
- le consensus fragile des opérations de paix

ainsi que des annexes sur les conventions en matière de contrôle des armements et de désarmement, les organisations internationales de sécurité et une chronologie des événements survenus en 2010 dans le domaine de la sécurité et du contrôle des armements.